

FORMATION AIPR – CONCEPTEUR/ ENCADRANT

Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)



PRÉSENTIEL

INTRA entreprise :
(NOUS CONSULTER)

INTER entreprise :
340€ HT/personne

DURÉE : 14H

www.fore.fr

CONTACT

FORE ENTREPRISE

Moudong Sud
97122 Baie-Mahault

☎ **0590 38 00 40**

✉ fore.entreprise@fore.fr

🌐 www.fore.fr/entreprise

FORMATION
ÉLIGIBLE AU
CPF



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Appliquer la règle des 1 mètre devant les affleurants
- Rechercher en sécurité les réseaux et branchements en fonction des informations disponibles
- Arrêter les travaux si la position du branchement / réseau n'est pas comme attendue
- Connaître la règle des 4A



PUBLIC

Concepteur : conducteur de travaux, chargé d'études, personnel de bureaux de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maître d'ouvrages, personnel de maîtrise d'ouvrage, personnel réalisant la détection et le géoréférencement de réseaux).
Encadrant : chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux

PRE-REQUIS

Aucun



CONTENU ET THÈMES ABORDÉS

L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux

La réglementation DT – DICT – Principaux points de repères

La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux) – Evaluation

Définitions et glossaire

Les différents acteurs de la réforme DT – DICT

Les types de réseaux concernés (DT – DICT) – Les cas de dispense

Le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT – DTDICT conjointes) – Evaluation

DT suivie d'une DICT

DT suivie d'une DICT

- La préparation du projet – Evaluation
- La préparation des travaux

DT-DICT conjointes – « Régime simultané » – Evaluation

L'exécution des travaux

- Le marquage-piquetage – Evaluation
- Cas particulier des travaux urgents – « ATU » – Evaluation
- Application du « guide technique » – Evaluation
- La reconnaissance sur le terrain – Evaluation
- En cas de dommage, d'arrêt de chantier... – Evaluation

Test QCM – Examen de compétences par QCM AIPR sur postes informatiques

**Recyclage
conseillé
tous les 5 ans.**

VALIDATION :

Attestation de formation
Attestation de réussite
à l'examen.

MAJ : 2022



METHODES & OUTILS PEDAGOGIQUES :

Apports théoriques.
Exposés, questions/réponses, vidéo, quizz d'entraînement
Livret stagiaire. Ordinateurs /tablettes.

EVALUATION :

Diagnostic : Quizz
Test sur plateforme ministérielle (Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer)
avec un seuil de réussite à atteindre.
Evaluation de la qualité permettant d'exprimer leur ressenti vis-à-vis de la formation.